

« Quels impacts du dérèglement climatique pour les outre-mer ? »

Chacun le sait, l'océan est le régulateur du climat. Les eaux se réchauffent, ce qui a des conséquences directes sur la dynamique des océans, les échanges avec l'atmosphère, les écosystèmes marins et leurs habitats, donc sur les outre-mer.

Territoires exotiques, mer émeraude et sable blanc, voilà le cliché qui poursuit les outre-mer depuis toujours.

Mais la réalité des territoires ultramarins est loin d'être aussi idyllique. Les outre-mer sont divers, leur contexte géographique en fait des entités très différentes les unes des autres et l'exotisme s'exprime très différemment que l'on soit en Guyane, en Polynésie ou à Saint-Pierre et Miquelon. C'est cette diversité qui en fait une richesse globale pour la France.

Passées les images que l'on nous montre dans les magazines, disséminés sur les 4 océans, souvent fragiles de par leur constitution, parfois très isolés et tous insulaires, sauf un, les outre-mer souffrent.

Les effets du réchauffement climatique y sont déjà très présents, même s'ils ne sont pas forcément visibles à l'œil nu partout. Le réchauffement climatique ne respecte aucune frontière, et n'épargne personne.

Les outre-mer, il faut le rappeler, c'est 70% de la biodiversité européenne, et 80% de la biodiversité française. Et cette biodiversité est menacée par les dérèglements climatiques.

Il impacte tout autant la faune que la flore, marine et terrestre. Nous connaissons la diversité des paysages, des écosystèmes et des espèces. Il impacte aussi les hommes, leurs habitats, leurs habitudes.

Les outre-mer sont en la matière des sentinelles pour la France.

Ce dérèglement est encore plus dramatique dans les régions où de nombreuses communautés dépendent directement de la biodiversité pour leurs besoins quotidiens : la pêche, le tourisme, la perliculture, pour n'en citer que quelques-uns.

Les outre-mer sont dans ce cas.

Le premier des risques, et le plus médiatisé, est celui de la montée des eaux et donc le risque de submersion marine des îles, archipels ou atolls, mais aussi le recul du trait de côte.

Les marégraphes, que l'on trouve maintenant sur toute la superficie du globe, indiquent qu'au cours du 20^{ème} siècle, la mer est montée de 1.7 mm par an, avec une accélération significative entre 1993 et 2013 (3.2 mm/an), avec une forte variabilité régionale. Ce qui pourrait nous donner des écarts allant de 25 à + de 80 cm.

Une montée inéluctable et qui submergera certaines terres et notamment celles qui ont déjà les « pieds dans l'eau » en outre-mer. Il faut clairement s'attendre à une diminution de la superficie des îles. Dans certains cas, la réduction de la surface des îles les plus basses risque même de remettre en cause leur viabilité.

Le dérèglement climatique a, comme cela a déjà été démontré aussi, un impact sur l'acidification des océans. L'acidification a, elle-même, un impact sur les organismes marins, le phytoplancton et le zooplancton et donc sur les réseaux alimentaires et la biodiversité, avec l'effet « boule de neige » que cela induit.

À nouveau, les outre-mer sont directement concernés, notamment par les barrières de corail qui, en s'appauvrissant, voire en disparaissant, auront un impact direct sur l'alimentation, ou encore les ressources minérales (matériaux de construction), mais aussi sur la protection côtière, le tourisme ou la fabrication de médicaments.

Toutes ces richesses dont vivent en grande partie les outre-mer.

Le réchauffement climatique a aussi un effet sur le déplacement des espèces. Aussi, certains poissons exploités en Atlantique Nord sont moins présents dans les zones où l'eau s'est réchauffée de quelques degrés. Ce qui a déjà un impact sur les pêches à Saint-Pierre et Miquelon par exemple avec la morue qui vit en eau froide. Ce sera la même chose pour l'aquaculture si la mer s'appauvrit.

Il est aussi aujourd'hui établi que des phénomènes extrêmes exercent une forte pression sur les outre-mer avec en particulier les cyclones plus intenses, les fortes houles ou encore le phénomène « El Nino » avec ses pics thermiques très marqués qui provoquent la mort des coraux, les pluies diluviennes ou les sécheresses qui durent.

La menace qui pèse sur les récifs coralliens est aussi extrêmement impactante car, outre les richesses dont ils regorgent, ils forment des barrières de protection et limitent donc l'érosion côtière.

Les mangroves jouent un rôle similaire de protection. Là où les vasières qu'elles colonisent sont toujours alimentées en sédiments, les zones littorales prospèrent.

Je ne peux vous parler des conséquences du dérèglement climatique en outre-mer sans évoquer plus particulièrement Saint-Pierre et Miquelon. Depuis quelques décennies, l'archipel subit des phases d'érosion plus actives. La mer entame le littoral avec plus de force à chaque tempête hivernale et les cordons dunaires s'amenuisent.

Le recul généralisé du trait de côte risque de s'accélérer encore dans le futur. En effet, les hivers plus doux provoquent l'absence récurrente de pieds de glace protecteurs pour le littoral et l'élévation du niveau marin. Les cordons littoraux constitués de sables et de galets offrent peu de résistance aux assauts de la mer. Ce phénomène menace directement la lagune du Grand-Barachois, un écosystème très riche et varié.

Les outre-mer subissent dans leur intégralité, et continueront de subir de plein fouet le dérèglement climatique. Les systèmes insulaires sont plus fragiles, les superficies sont plus restreintes, le développement plus aléatoire. Il faut donc veiller plus particulièrement encore aux phénomènes qui s'y déroulent et prendre, en urgence et plus généralement à l'échelle du monde, toutes les mesures possibles pour contrecarrer les effets du réchauffement.

C'est en changeant tous ensemble nos habitudes que nous aurons une chance d'inverser la tendance.

Des mesures fortes contribueraient à limiter l'impact du dérèglement climatique localement dans les outre-mer. Il ne faut pas attendre ! Protection efficace du littoral, réaménagement des territoires, modification des modes de vie, allègement des prélèvements côtiers et marins. Cela ne sera pas facile. Ce sera même très difficile. Mais en métropole comme en outre-mer, il faut le faire.

Karine Claireaux
Sénateur-Maire
Présidente du CNML